



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

DOSSIER DE PRESSE

2019

SOMMAIRE

- 03** 4 questions à...
- 04** Notre stratégie RSE
- 07** Business Ecosystem
- 10** People
- 13** Environment
- 16** Feuille de route 2019-2021
Enjeux et priorités
- 17** Suivre la RSE de Legrand

Faire de notre engagement responsable
un levier de progrès pour la société,
les collaborateurs et la planète.

4 QUESTIONS À...



Benoît COQUART,
Directeur Général

COMMENT DÉFINIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LEGRAND ?

BC : En tant que spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques, notre mission est d'accompagner le développement des bâtiments, dans une logique de progrès pour les communautés qui nous entourent. Et ce, en intégrant les défis environnementaux, sociétaux, sociaux et technologiques auxquels nous sommes confrontés. C'est un engagement quotidien pour les plus de 38 000 collaborateurs de Legrand.

JD : Notre responsabilité est de trois ordres. Il s'agit d'interagir de façon éthique avec l'ensemble de l'écosystème lié à l'activité du Groupe (que ce soient les fournisseurs, les utilisateurs ou les partenaires), dans le plus grand respect des collaborateurs et communautés, et en limitant au maximum l'impact de nos activités sur l'environnement.



Jessica DUVERNEIX,
Directrice Responsabilité
Sociétale

QUELS SONT LES POINTS FORTS DE LA RSE DE LEGRAND ?

BC : Elle est profondément ancrée dans l'identité du Groupe et dans son fonctionnement. Partie intégrante de notre activité, elle participe pleinement à la création de valeur de Legrand.

JD : L'un des éléments clés de la RSE de Legrand est aussi d'être portée par les offres du Groupe. Nos solutions d'efficacité énergétique contribuent ainsi par exemple à la lutte contre le réchauffement climatique.

EN QUOI CETTE STRATÉGIE PARTICIPE-T-ELLE À LA PERFORMANCE DU GROUPE ?

BC : Elle nous pousse à innover pour répondre aux attentes de nos parties prenantes. Elle nous offre aussi des opportunités de développement et nous incite à faire progresser l'ensemble de la filière électrique.

JD : Elle nous permet également de mieux maîtriser l'ensemble des risques auxquels nous sommes confrontés.

QU'EST-CE QUI DIFFÉRENCIE LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE RSE ?

BC : La feuille de route RSE 2019-2021 est le fruit d'une large enquête de matérialité qui a mobilisé plus de 3 600 parties prenantes. Largement partagée et validée par les différents organes de gouvernance du Groupe, cette consultation, une première pour Legrand à cette échelle, a permis de hiérarchiser et prioriser les enjeux RSE.

JD : Ce processus d'élaboration enrichit notre démarche en faisant ressortir les enjeux émergents et prioritaires. Triennale, la feuille de route 2019-2021 nous autorise par ailleurs une certaine agilité dans nos actions, tout en capitalisant sur les avancées des précédentes feuilles de route.

NOTRE STRATÉGIE RSE

UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE

Intégrée à l'activité du Groupe, la RSE est une composante essentielle du développement de Legrand. Point de rencontre entre son métier, sa stratégie et les défis mondiaux auxquels le Groupe est confronté, elle engage l'ensemble de l'organisation : toutes les filiales et entités sont parties prenantes de cette stratégie RSE et la mettent en œuvre dans le monde entier.

GOVERNANCE ET PILOTAGE DE LA RSE

La Direction RSE de Legrand s'appuie sur un réseau de 300 correspondants dans les filiales. Elle s'appuie également sur le Comité de pilotage RSE regroupant l'ensemble des directions fonctionnelles ainsi que les principales directions pays qui vise à maîtriser les risques et étudier les opportunités stratégiques, opérationnelles, réputationnelles et financières en lien avec la Direction RSE du Groupe.

Au sein du Conseil d'Administration, le Comité spécialisé de la Stratégie et de la Responsabilité sociétale est par ailleurs garant de la conformité entre les principes de RSE et la stratégie du Groupe.

La performance extra-financière fait partie des critères impactant la rémunération des dirigeants et des décideurs de Legrand (DG, membres du comité de Direction, Directeurs de pays, Directeurs des Strategic Business Units...).



Des standards internationaux

Legrand suit les principaux standards internationaux en matière de RSE. Le Groupe adhère en particulier au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2007 et se conforme aux référentiels suivants :

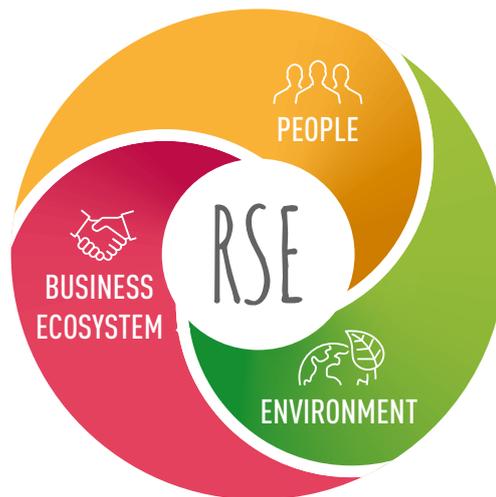
- les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
- les référentiels GRI et ISO 26000, qui sont également des outils d'évaluation de la stratégie du Groupe,
- les Objectifs de Développement Durable publiés par l'ONU (ODD).

À L'ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES

La stratégie RSE de Legrand repose sur une forte interaction avec les parties prenantes du Groupe. Le test de matérialité permet d'identifier les enjeux RSE les plus pertinents et importants pour l'entreprise comme pour ses parties prenantes. Dans le cadre de la préparation de sa 4^{ème} feuille de route 2019-2021, Legrand a conduit en 2017 une enquête de matérialité de grande ampleur qui a mobilisé plus de 3 600 parties prenantes dans 70 pays (collaborateurs, fournisseurs, clients, investisseurs, société civile...). Elle a permis de mettre à jour la matrice de matérialité du Groupe, et d'identifier les 10 enjeux majeurs pour Legrand pour les prochaines années.

3 AXES POUR UN ENGAGEMENT DURABLE

La RSE de Legrand s'articule autour de trois axes⁽¹⁾ qui guident et structurent ses engagements. Ces 3 axes se déclinent en 10 enjeux clés, qui sont prioritaires à la fois pour les parties prenantes du Groupe et pour le développement de ses activités :



BUSINESS ECOSYSTEM

Legrand interagit de façon éthique avec l'ensemble de l'écosystème de ses activités.

PEOPLE

Legrand s'engage dans le respect de tous ses collaborateurs et parties prenantes.

ENVIRONMENT

Legrand entend limiter l'impact du Groupe sur l'environnement.

SUIVRE LA PERFORMANCE RSE

122 %
C'EST LE TAUX DE RÉALISATION
MOYEN DES OBJECTIFS RSE
DE LA FEUILLE DE ROUTE
2014-2018 À FIN 2018

La feuille de route RSE permet de suivre annuellement la performance extra-financière de Legrand. Chaque priorité de la feuille de route est en effet traduite par un objectif chiffré, mesuré grâce à des indicateurs consolidés qui font l'objet d'un audit par un Organisme Tiers Indépendant. Legrand s'engage à communiquer chaque année sur cette performance en publiant l'évolution de ces indicateurs. Ce reporting permet par ailleurs aux collaborateurs de capitaliser sur les bonnes pratiques et de les partager au sein du Groupe, selon un processus organisé.

(1) La structuration de la stratégie RSE de Legrand était jusqu'alors organisée autour de 4 axes : Utilisateur, Société, Collaborateurs, Environnement. Après avoir identifié les attentes de ses parties prenantes, Legrand l'a fait évoluer en 2019 pour la rendre plus lisible et plus cohérente avec la démarche du Groupe.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR 2019-2021

Publiée en avril 2019, la feuille de route 2019-2021 est la 4^{ème} feuille de route RSE de Legrand. Elle réaffirme l'engagement du Groupe en faveur d'un développement durable de ses activités. Elle s'appuie sur les avancées des précédentes feuilles de route pour fixer de nouvelles ambitions.

- Pour une meilleure agilité et réactivité, la feuille de route 2019-2021 est triennale. Les objectifs chiffrés sont calculés par rapport au niveau atteint à fin 2018 et sont à réaliser d'ici fin 2021.
- Cette 4^{ème} feuille de route s'appuie sur une enquête de matérialité menée pour la première fois au plan international.
- Elle est encore plus fortement contributrice à la création de valeur du Groupe et participe pleinement à sa performance intégrée.

Confirmant l'ambition de Legrand de poursuivre son modèle de croissance durable, la feuille de route 2019-2021 intègre aussi pour la première fois des objectifs à plus long terme. Le Groupe se projette ainsi à horizon 2030 avec un objectif par axe.



BUSINESS ECOSYSTEM



Proposer des solutions durables



Assurer des achats responsables



Agir de façon éthique



PEOPLE



Respecter les Droits humains et les communautés



Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail



Développer les compétences



Promouvoir l'égalité des chances et la diversité



ENVIRONMENT



Limiter les émissions de gaz à effet de serre



Innover pour une économie circulaire



Lutter contre la pollution



La RSE de Legrand contribue activement aux Objectifs de Développement Durable tels qu'ils ont été définis par l'ONU en 2015. Pour contribuer à un avenir meilleur et plus durable pour tous, Legrand répond ainsi à 10 ODD sur les 17 fixés par l'ONU.

BUSINESS ECOSYSTEM

Tout au long de la chaîne de valeur, Legrand entend répondre aux attentes des parties prenantes à ses activités, de ses fournisseurs à ses utilisateurs et partenaires, dans une logique de progrès pour tous et dans le plus grand respect des règles d'éthique.

200 FOURNISSEURS IDENTIFIÉS COMME RISQUÉS EN TERMES DE RSE ÉVALUÉS ET SUIVIS

PRÈS DE 3 400 COLLABORATEURS LEGRAND FORMÉS À L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES DEPUIS 2013

PRÈS DE 800 000 CLIENTS ONT BÉNÉFICIÉ DE FORMATION TECHNIQUE DEPUIS 2014



OBJECTIF 2030

AUGMENTER LA PART DES REVENUS DURABLES



L'ambition de Legrand est de poursuivre son modèle de croissance durable. Cette dynamique se concrétise à la fois par l'éco-conception de sa production et par la commercialisation de solutions qui améliorent durablement le confort et les conditions de vie des utilisateurs, notamment les offres d'efficacité énergétique et d'assistance à l'autonomie. À horizon 2030, l'objectif de Legrand est que ces revenus durables représentent 80 % du chiffre d'affaires du Groupe.

OBJECTIFS 2021



PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES

- 100 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE COUVERT PAR UNE POLITIQUE DE QUALITÉ RISQUE PRODUITS
- 30 NOUVEAUX PARTENARIATS D'INNOVATION

Acteur responsable, Legrand a le souci de protéger la santé et la sécurité des utilisateurs de matériel électrique. Le Groupe est ainsi attentif à mettre sur le marché des produits de qualité et lutte activement contre la contrefaçon. Il s'engage par ailleurs sur la sécurité des données.

Des solutions durables, ce sont aussi des solutions innovantes. Moteur de la croissance du Groupe, l'innovation est stimulée notamment au travers de partenariats aussi bien technologiques que commerciaux.

Des partenariats technologiques et stratégiques

Les partenariats mis en place par Legrand ciblent des partenaires aux profils très divers : grands groupes, universités, centres de recherche, géants de l'électronique, plateforme IoT*, startup innovantes, avec comme dénominateur commun l'ambition de mettre l'utilisateur au centre de la smart home et du smart building. Ces partenariats sont aussi bien technologiques c'est à dire axés sur l'innovation, le développement ou co-développement de nouvelles applications à forte valeur ajoutée, que stratégiques, pour l'accès à des marchés, co-marketing, cas d'usages, pour favoriser l'émergence de nouveaux services pour les utilisateurs, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

* Internet of Things : Internet des objets



ASSURER DES ACHATS RESPONSABLES

- FORMATION DE 1 000 COLLABORATEURS IMPLIQUÉS DANS LES DÉCISIONS ET PROCESSUS ACHATS
- MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE "COÛT DU CYCLE DE VIE" SUR 100 % DES ACHATS CONCERNÉS
- AMÉLIORATION DE LA SITUATION POUR 100 % DES FOURNISSEURS IDENTIFIÉS COMME RISQUÉS EN TERMES DE RSE

Legrand continue d'intégrer la responsabilité sociétale dans ses processus d'achats suivant les recommandations de l'ISO 20400 sur les achats responsables, notamment en prenant en compte le "coût du cycle de vie". Ceci implique une dynamique de sensibilisation et de formation des collaborateurs impliqués dans les décisions et processus achats, dans le monde entier.

Selon le principe que les règles éthiques, environnementales et sociales que Legrand s'applique concernent aussi ses fournisseurs et sous-traitants, Legrand attend de leur part qu'ils adhèrent aux mêmes standards de responsabilité sociétale que lui. Le Groupe approfondit son plan de vigilance spécifique auprès des fournisseurs identifiés comme risqués en termes de RSE pour les accompagner dans un processus de progrès continu.

OBJECTIFS 2021

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE

○ 3 000 COLLABORATEURS FORMÉS
PAR AN À L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

○ 100 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DU GROUPE COUVERT PAR LE
DISPOSITIF DE CONTRÔLE DU
PROGRAMME DE COMPLIANCE

Pour pouvoir respecter l'éthique des affaires, il faut d'abord y être sensibilisé. La formation des collaborateurs est donc incontournable. Legrand met ainsi en place des actions pour que les collaborateurs susceptibles de rencontrer des situations à risque aient une bonne connaissance des règles relatives à l'éthique des affaires. Il s'agit aussi de réduire la probabilité d'infraction au droit de la concurrence, aux lois anti-corruption, anti-blanchiment ou de contrôle des exportations.

Legrand entend aussi renforcer le contrôle de la bonne application du programme de Compliance, formalisé depuis 2012 et regroupant l'ensemble des domaines constitutifs de l'éthique des affaires de Legrand.

Plan de vigilance

Depuis 2017 la loi sur le devoir de vigilance oblige les grandes entreprises à mettre sous surveillance leurs fournisseurs et sous-traitants, les rendant responsables de leur politique sociétale et environnementale. Legrand a établi depuis 2014 un dispositif de vigilance qui concerne non seulement ses propres implantations mais aussi sa chaîne de valeur sur les thématiques des droits humains et libertés fondamentales, la santé/sécurité des personnes et l'environnement. Il inclut une cartographie des risques, des procédures d'évaluation régulières des filiales, sous-traitants et fournisseurs, des actions de prévention d'atténuation des risques, ainsi que des mécanismes d'alertes.



PEOPLE

Partout dans le monde, Legrand s'engage pour ses collaborateurs et les communautés locales, dans le plus grand respect des droits humains, de la diversité, de la sécurité, du bien-être, de la santé et des talents de chacun.

+
-50 % DE TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS ENTRE 2013 ET 2018

+
+32 % DE FEMMES DANS LES POSTES CLÉS SUR LA PÉRIODE 2013-2018

+
PLUS DE 2,3 MILLIONS DE PERSONNES BÉNÉFICIENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'ACCÈS À L'ÉNERGIE GRÂCE AU PARTENARIAT AVEC ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES DEPUIS 2007



OBJECTIF 2030

RENFORCER LA PLACE DES FEMMES CHEZ LEGRAND



Source de richesse, la mixité des profils est un axe prioritaire de la politique sociale de Legrand qui entend en particulier renforcer la place des femmes au sein de l'entreprise. Le Groupe se fixe, à horizon 2030, d'atteindre la parité en termes d'effectifs femmes/hommes, et d'avoir au moins un tiers de femmes dans les postes de top management.

OBJECTIFS 2021 +

RESPECTER LES DROITS HUMAINS ET LES COMMUNAUTÉS

○ 100 % DES IMPLANTATIONS DE LEGRAND RESPECTENT LES DROITS HUMAINS

○ UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT DÉPLOYÉE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES DANS 75 % DES PAYS OÙ LE GROUPE EST IMPLANTÉ

Legrand s'engage à respecter les droits humains dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent et, le cas échéant, à remédier aux atteintes faites aux droits des salariés. La démarche de Legrand se réfère à sa charte des droits humains, elle-même inspirée d'un ensemble de règles mondiales qui constituent un cadre structurant à son approche. Elle concerne tous les pays dans lesquels Legrand est présent, y compris dans les zones considérées comme non risquées.

Le Groupe considère par ailleurs que sa responsabilité est de contribuer à la vie des territoires sur lesquels il opère, non seulement par son activité, mais aussi là où les besoins s'expriment et où le Groupe est légitime. Au travers du mécénat, Legrand apporte une aide aux communautés locales dans la lutte contre l'exclusion, la perte d'autonomie et la précarité électrique.



S'impliquer dans les communautés

Parce que l'électricité est un facteur de développement essentiel, Legrand considère de sa responsabilité de permettre au plus grand nombre d'accéder durablement à l'électricité, partout dans le monde. Le Groupe s'engage ainsi contre la précarité énergétique et conduit des actions de mécénat. Ces engagements se retrouvent notamment dans le partenariat historique avec l'ONG Électriciens sans frontières, dans le travail de la Fondation Legrand, ainsi que dans les actions menées localement, telles par exemple le programme américain Better Communities.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

○ 20 % DE FEMMES SUPPLÉMENTAIRES DANS LES POSTES DE MANAGEMENT

Legrand est convaincu que la diversité en entreprise, c'est-à-dire la variété des profils humains du Groupe, constitue un facteur d'innovation, de performance et de qualité de vie au sein de l'entreprise. Chaque entité Legrand encourage la mixité au travail dans le respect de ses spécificités. La Direction des ressources humaines s'attache aussi à diversifier les profils des talents qui accompagnent la croissance du Groupe.

OBJECTIFS 2021



PROMOUVOIR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- RÉDUCTION DE 20 % DU TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS (AVEC ET SANS ARRÊT DE TRAVAIL)
- DÉPLOIEMENT DES MEILLEURES PRATIQUES "SANTÉ ET SÉCURITÉ" DU LEGRAND WAY* SUR 90 % DES EFFECTIFS
- 70 % DE TAUX D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS
- DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME SERENITY ON DANS 95 % DES PAYS OÙ LE GROUPE EST IMPLANTÉ

La sécurité et la préservation de la santé de chaque collaborateur sont des objectifs prioritaires de la politique sociale de Legrand. Elle inclut la maîtrise des risques professionnels, le suivi de l'efficacité des mesures de prévention et la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue. Engagé pour ses collaborateurs, le Groupe est aussi soucieux de la satisfaction et du bien-être au travail de chacun.

Serenity On

Initié en 2017, le programme Serenity On ouvre une nouvelle page de l'histoire sociale de Legrand. Il vise à offrir aux salariés du Groupe du monde entier une protection sociale minimale autour de la parentalité, la santé et la prévoyance. Chaque entité est chargée, localement, de mettre en œuvre le dispositif d'ici 2021.



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

- AU MOINS 85 % DES COLLABORATEURS FORMÉS CHAQUE ANNÉE
- UN ENTRETIEN INDIVIDUEL DE PERFORMANCE POUR PLUS DE 90 % DES MANAGERS

Dans un contexte de digitalisation et de nécessaire adaptation des collaborateurs aux nouveaux métiers, les ressources humaines prennent en compte les enjeux et priorités liés à l'activité de Legrand. Le Groupe œuvre pour attirer et fidéliser les talents, de manière à pouvoir répondre à ses besoins futurs. La gestion des compétences est conduite en veillant au bien-être au travail et à la satisfaction des collaborateurs du Groupe.

*Legrand Way est le programme de mise en œuvre des meilleures pratiques du Groupe.

ENVIRONNEMENT

La responsabilité de Legrand est de limiter les impacts environnementaux de ses activités et d'être un acteur de référence dans l'avènement d'une société bas carbone.

91 % DES DÉCHETS REVALORISÉS EN 2018

70 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉS AVEC DES PRODUITS DISPOSANT DE PEP (PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT)

4,5 MILLIONS DE TONNES D'ÉMISSION DE CO₂ ÉVITÉES GRÂCE À LA COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR LEGRAND DEPUIS 2014



OBJECTIF 2030

CONTINUER DE RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE



En adhérant au programme "Science Based Targets Initiative" (porté par la WWF, le Pacte Mondial des Nations Unies, le World Resources Institute et le Carbon Disclosure Project), Legrand s'engage publiquement sur des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Groupe passe ainsi d'un objectif de performance énergétique à un objectif de décarbonation de ses activités. À horizon 2030, Legrand s'engage à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre liées à sa consommation d'énergie.

OBJECTIFS 2021

LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- RÉDUCTION DE 7 % À PÉRIMÈTRE CONSTANT DES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES AUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DU GROUPE
- 2,9 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ÉVITÉES SUR L'ANNÉE GRÂCE À L'UTILISATION DES SOLUTIONS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE

Legrand est engagé depuis longtemps dans une démarche pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Cet engagement historique est maintenant renforcé par son adhésion à deux initiatives internationales de lutte contre le réchauffement climatique : "Science Based Targets Initiative" et "Global Alliance for Energy Productivity". Legrand prend en compte le prix de la tonne du CO₂ dans ses réflexions stratégiques et déploie une politique ambitieuse d'éco-conception.

Sachant que dans le monde les bâtiments sont responsables de 35 % de la consommation énergétique et de 20 % des émissions de CO₂, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour Legrand. L'installation d'équipements et de solutions Legrand permettant d'améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments participe à la réduction des émissions de CO₂ et à la limitation du réchauffement climatique.



Réduire l'empreinte carbone

Après le "Manifeste pour le Climat" et l'adhésion à "Global Alliance for Energy Productivity", Legrand a réaffirmé en 2017 sa volonté historique de lutte contre le réchauffement climatique en signant le "French Business Climate Pledge". Cet engagement soutient l'objectif de réduction des émissions de CO₂ que le Groupe s'est fixé dans le cadre de Science Based Targets Initiative. Legrand s'engage ainsi à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie du Groupe d'ici 2030 (par rapport à 2016) et de 75 % d'ici 2050. Concernant ses émissions indirectes, Legrand entend inciter ses fournisseurs de matières premières et de services de transport à mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre et à adopter des objectifs pour les réduire.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION

- RÉDUCTION DE 10 % DES ÉMISSIONS DE COV

Legrand mesure précisément les émissions de Composants Organiques Volatils (COV) issus des processus industriels que le Groupe met en œuvre sur ses sites. Les activités de moulage, d'emboutissage et d'usinage, d'assemblage de composants plastiques, métalliques et électroniques, et de peinture, marquage ou de traitement de surface peuvent être émettrices de COV. Même si les quantités en jeu sont relativement faibles, Legrand s'engage à les limiter encore plus.

OBJECTIFS 2021

INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ENSEMBLE DES CENTRES DE R&D
- 2/3 DU CHIFFRE D'AFFAIRES COUVERTS PAR DES DÉCLARATIONS ENVIRONNEMENTALES CERTIFIÉES
- 90 % DES DÉCHETS REVALORISÉS

Pour réduire l'impact environnemental de ses produits, Legrand intègre les principes de l'économie circulaire dans le développement de nouveaux produits. Cette démarche d'éco-conception concerne l'ensemble des étapes du cycle de vie de ses produits. Ainsi dès 2004, Legrand a par exemple travaillé à l'élimination des substances visées par la directive européenne RoHS (Restriction of Hazardous Substances) sur la totalité de ses offres mondiales.

La réduction de l'impact des bâtiments sur l'environnement passe aussi par des choix de conception. Il est donc prioritaire d'être en mesure d'informer l'utilisateur de l'impact environnemental des produits qu'il utilise. Développé en France sous l'impulsion de Legrand, le PEP (Profil Environnemental Produits) ecompassport® est devenu le programme de déclaration environnementale de référence pour les équipements du bâtiment. Legrand entend poursuivre son effort de transparence au travers de nouveaux programmes d'information environnementale.

En outre, Legrand œuvre pour limiter la production de ses déchets industriels et travaille à limiter leurs externalités négatives en favorisant les filières de revalorisation. D'une part, le partage des bonnes pratiques permet de limiter et réutiliser les rebuts de production. D'autre part, l'identification et le tri des déchets générés permettent d'en faciliter la revalorisation voire de leur donner une seconde vie.



De l'emballage éco-conçu

Chez Legrand, la démarche d'éco-conception porte également sur les emballages. Ses experts ont défini les meilleures pratiques existantes : utilisation de carton avec un taux de recyclage élevé, impression à jet d'encre à base d'eau, utilisation de colle acrylique émettant moins de COV, ... La démarche permet également d'améliorer le taux volume d'emballage/volume produit, à l'image du "WRAPEASY UNIVERSAL PACKAGING" développé par Bticino. Cette innovation a obtenu en Italie l'oscar de l'emballage dans la catégorie "Environnement".

FEUILLE DE ROUTE 2019-2021

ENJEUX ET PRIORITÉS

La feuille de route 2019-2021 est structurée autour de 10 enjeux et 18 priorités en phase avec les Objectifs de Développement Durables (ODD)⁽¹⁾ publiés par l'ONU.

BUSINESS ECOSYSTEM

Tout au long de la chaîne de valeur, Legrand entend répondre aux attentes de ses parties prenantes, de ses fournisseurs à ses clients, en passant par ses collaborateurs et les utilisateurs de ses produits ou encore ses partenaires, dans une logique de progrès pour tous et dans le plus grand respect des règles d'éthique.



ENJEU : Proposer des solutions durables (ODD 3 et 9)

Priorités 2019 – 2021 :

- Protéger la santé et la sécurité des utilisateurs
- Stimuler l'innovation grâce aux partenariats



ENJEU : Assurer des achats responsables (ODD 8)

Priorités 2019 – 2021 :

- Sensibiliser et former pour intégrer encore plus la RSE dans les pratiques d'achats
- Mesurer les progrès des fournisseurs risqués en termes de RSE



ENJEU : Agir de façon éthique (ODD 8)

Priorités 2019 – 2021 :

- Poursuivre la sensibilisation et la formation des collaborateurs à l'éthique des affaires
- Contrôler l'application du programme de compliance

PEOPLE

Partout dans le monde, Legrand s'engage pour ses collaborateurs et les communautés, dans le plus grand respect des droits humains, de la diversité, de la sécurité, du bien-être, de la santé et des talents de chacun.



ENJEU : Respecter les droits humains et les communautés (ODD 7, 8 et 10)

Priorités 2019 – 2021 :

- Respecter l'engagement du Groupe en matière de droits humains
- S'impliquer dans les communautés



ENJEU : Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail (ODD 3 et 8)

Priorités 2019 – 2021 :

- Déployer les meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail
- Renforcer l'engagement des salariés du Groupe



ENJEU : Développer les compétences (ODD 4)

Priorité 2019 – 2021 :

- Développer les compétences et les talents de tous les collaborateurs



ENJEU : Promouvoir l'égalité des chances et la diversité (ODD 5 et 10)

Priorité 2019 – 2021 :

- Encourager la mixité au travail

ENVIRONMENT

La responsabilité de Legrand est de limiter les impacts environnementaux de ses activités et d'être un acteur de référence dans l'avènement d'une société bas carbone.



ENJEU : Limiter les émissions de gaz à effet de serre (ODD 12 et 13)

Priorités 2019 – 2021 :

- Réduire l'empreinte Carbone du Groupe
- Éviter l'émission de CO₂ grâce aux offres d'efficacité énergétique du Groupe



ENJEU : Innover pour une économie circulaire (ODD 9 et 12)

Priorités 2019 – 2021 :

- Intégrer les principes de l'économie circulaire dans le développement de nouveaux produits
- Fournir des informations environnementales sur les produits du Groupe
- Revaloriser les déchets générés par le Groupe



ENJEU : Lutter contre la pollution (ODD 11 et 12)

Priorité 2019 – 2021 :

- Réduire les émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

(1) Objectifs de Développement Durable de l'ONU

SUIVRE LA RSE DE LEGRAND

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE LA STRATÉGIE RSE DE LEGRAND SUR WWW.LEGRAND.COM :

- La rubrique Notre Responsabilité présente la stratégie RSE du Groupe, l'ensemble des actions mises en œuvre et la feuille de route 2019 - 2021
- Un centre de ressources est disponible pour consulter et télécharger les principaux référentiels et chartes liés à la stratégie RSE
(<https://www.legrand.com/fr/notre-responsabilite/centre-de-ressource-rse>)



Suivez-nous aussi sur le fil
Twitter de Legrand :
twitter.com/legrand



Retrouvez les dernières innovations
et produits du Groupe en vidéo sur
youtube.com/legrand

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER SUR LE SITE OU DEMANDER À RECEVOIR :

- Le document de référence de Legrand (en particulier le chapitre 4)
- Les résultats extra-financiers
- Le suivi de la feuille de route RSE 2019-2021

POUR TOUTE INFORMATION :

Jessica DUVERNEIX
Directrice RSE Legrand
Tél. +33 (0)5 55 06 87 87
email : jessica.duverneix@legrand.fr

CONTACT PRESSE :

Delphine CAMILLERI
Directrice Communication Interne
Groupe et Relations Extérieures
Tél. +33 (0)5 55 06 70 15
email : delphine.camilleri@legrand.fr



LEGRAND

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex, France
+33 (0) 5 55 06 87 87

www.legrand.com

